



Paris, le 4 juin 2013

*Compte rendu de la participation d'une délégation de la Section française  
à la réunion*

*de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF  
(Ouagadougou, 5-7 mai 2013)*

MM. René DOSIERE, Député de l'Aisne, vice-président de la sous-commission de l'éducation de la CECAC, et Joël BOURDIN, Sénateur de l'Eure, rapporteur de la CECAC, ont participé à la réunion de la Commission qui s'est tenue du 5 au 7 mai 2013 à Ouagadougou, à l'invitation de la section burkinabè de l'APF.

L'ordre du jour comportait, entre autres points, la présentation du *Rapport mondial sur l'éducation pour tous (EPT) 2012*, publié annuellement par l'UNESCO. M. Magatte FAYE, coordinateur de programme à l'UNESCO, a souligné quelques faits saillants : arrêt du progrès de l'éducation pour tous, difficultés de financement, prise en compte insuffisante de l'objectif de développer les compétences des jeunes et urgence de la formation des jeunes défavorisés, en milieu urbain comme en milieu rural.

M. René DOSIERE s'est interrogé sur le point de savoir si les résultats modestes de l'EPT ne constituaient pas une incitation au développement de la marchandisation de l'éducation. M. Magatte FAYE a estimé que l'offre privée, notamment au niveau supérieur, permettait effectivement la croissance du nombre de jeunes formés, mais a souligné qu'il était crucial, tant pour l'équité que pour le bon ordre social, que les frais de scolarité ne soient pas le seul mode d'accès à cette offre. M. Joël BOURDIN a relevé que le nombre d'enfants scolarisés au Nigeria était en baisse, ce que le coordinateur des programmes de l'UNESCO a imputé partiellement à la mauvaise prise en compte des attentes et besoins des communautés locales.

M. Didier BERBERAT, Conseiller aux États, président de la CECAC, a présenté le système dual dans la formation professionnelle suisse. En réponse à une question de M. Joël BOURDIN, il en a souligné le très grand succès parmi les jeunes et l'adaptation permanente au progrès technique et aux évolutions des entreprises, assuré par la place faite aux associations professionnelles.

M. Joël BOURDIN a exposé l'état de ses réflexions sur le thème retenu par la CECAC lors de sa précédente réunion, « la marchandisation de l'éducation ». Il a d'abord montré que le système qui prévaut aujourd'hui en Europe, largement dominé par l'enseignement public, était une construction relativement récente, qui a toujours fait une place à l'offre privée, voire marchande. Il a ensuite examiné les principaux facteurs de développement de cette offre privée, phénomène qui frappe l'ensemble des pays à des degrés et sous des formes divers. Après un échange riche avec les autres participants, qui a fait apparaître un large consensus quant à la nécessité d'une réglementation et d'un contrôle par les pouvoirs publics, il a été décidé qu'un questionnaire serait adressé à l'ensemble des sections de l'APF afin de dresser un état des lieux le plus précis possible.

A l'occasion de la présentation du rapport sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par M. Henri-François GAUTRIN, Député québécois, M. René DOSIERE a attiré l'attention sur le contenu des futurs accords de libre échange entre l'Union européenne et le Canada d'une part, et les États-Unis d'autre part, et a jugé qu'il faudrait faire preuve de vigilance pour que ces engagements ne fragilisent pas la diversité culturelle.

La prochaine réunion de la CECAC se tiendra à Abidjan, le mercredi 10 juillet dans l'après-midi et le jeudi 11 juillet dans la matinée<sup>1</sup>.

Le déplacement à Ouagadougou a également permis à la délégation de mieux connaître la situation locale et régionale, notamment sous l'angle des intérêts français. Plusieurs réunions ont été organisées avec les chefs de service de l'Ambassade de France, le directeur de l'Agence française de développement (AFD), le directeur de l'Institut français et l'attaché de coopération en charge de l'éducation et de la santé. La délégation a également pu effectuer des visites de terrain, en particulier auprès de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE), acteur majeur de la formation supérieure au Burkina Faso.

---

<sup>1</sup> La procédure d'audition du secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Abdou Diouf, a été modifiée : une quinzaine de jours avant la réunion, son projet d'intervention sera porté à la connaissance des sections et des commissions de l'APF, et celles-ci pourront formuler des demandes complémentaires d'information.